

CHAUFFAGE ET VENTILATION

TÉLÉPHONE 92

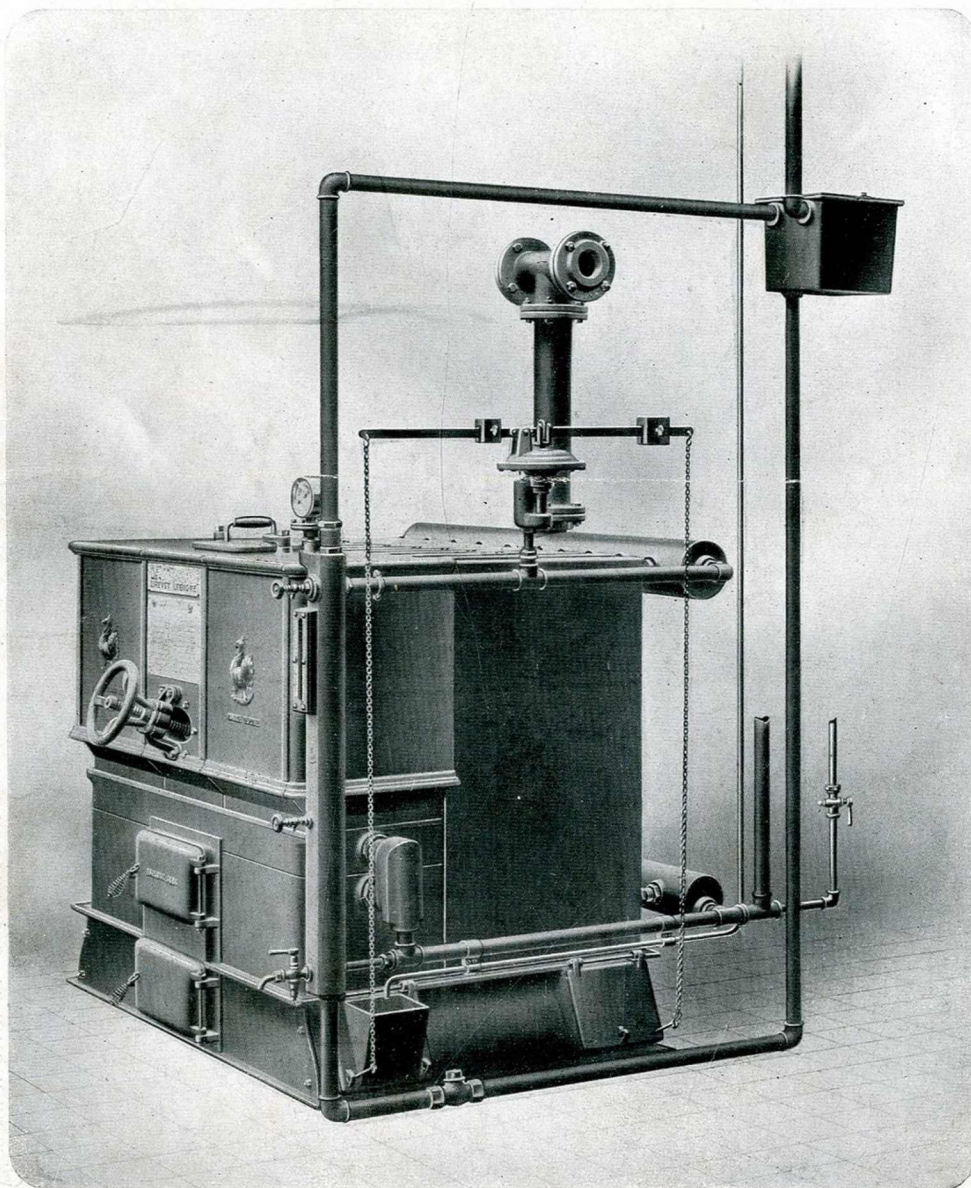
CHAPUIS & C^{ie}

TÉLÉPHONE 92

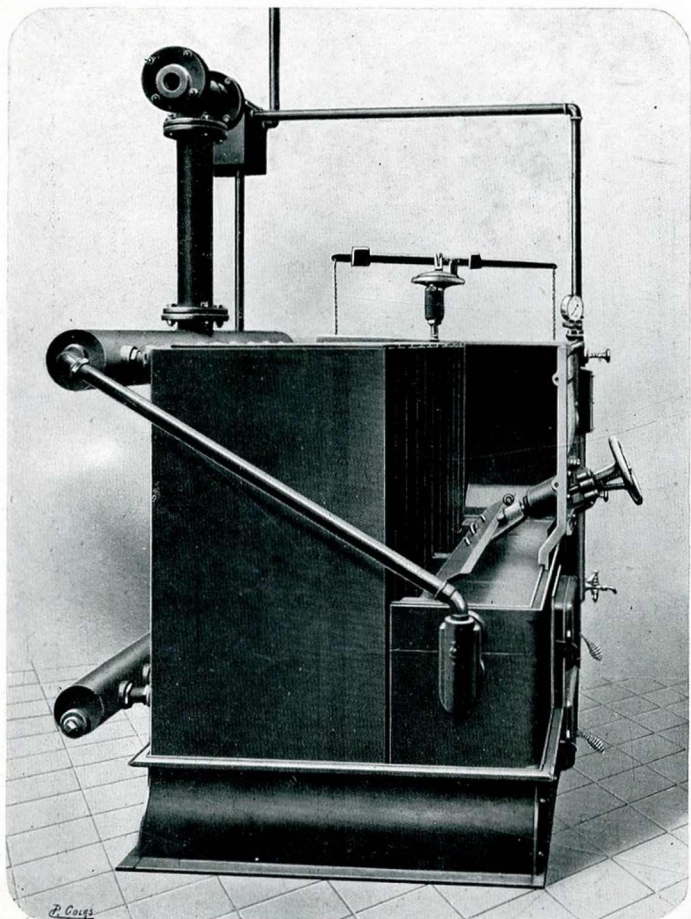
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Concessionnaires des appareils DREVET et LEBIGRE frères

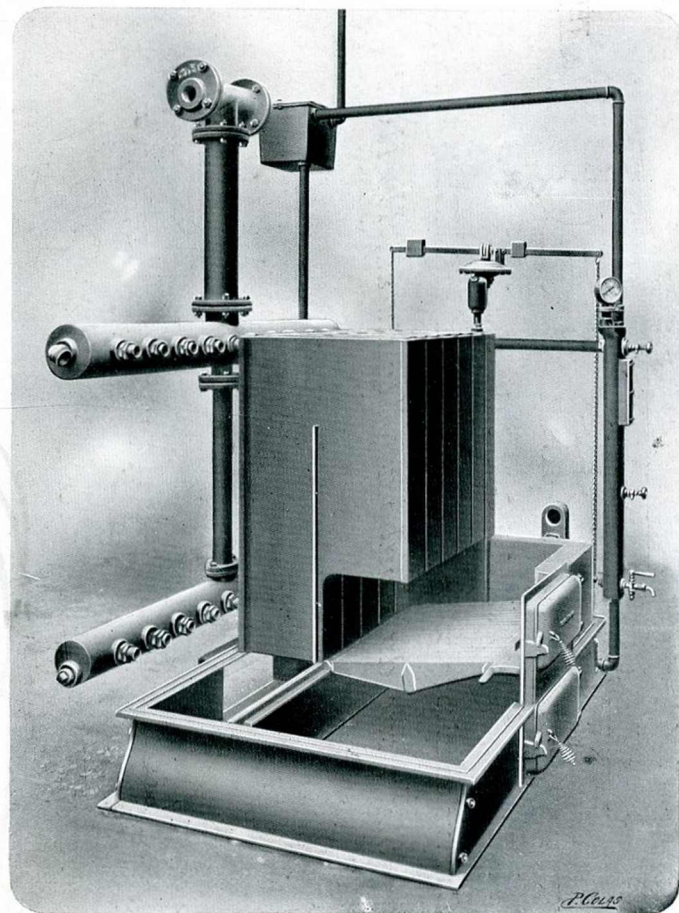
59^{bis}, rue du Faubourg-Stanislas, NANCY



LA GAULOISE, chaudière sectionnée, brevetée S. G. D. G.
à feu continu ou intermittent, brûlant des grains de charbon maigre
pour chauffage à vapeur à très basse pression et chauffage à eau chaude



VUE DU MAGASIN DE COMBUSTIBLE ET DE LA PLAQUE D'ARRÊT.



VUE SUR L'INTÉRIEUR DU FOYER.

Chauffage par la vapeur à basse pression et à air libre

Les principaux avantages de notre système de chauffage par la vapeur à basse pression sont :

Possibilité de conduire la chaleur à de **très grandes distances** avec un **seul point** de production de vapeur.

Installation facile, même dans des **immeubles existants**.

Canalisations étanches qui, pouvant supporter une pression de **6 kilos**, ne supportent effectivement qu'une pression de 100 grammes, **soit 1/10^e d'atmosphère**.

Niveau d'eau de la chaudière maintenu constant par le retour des eaux de condensation.

Réglage de la température de l'ensemble des locaux chauffés obtenu en faisant varier la pression depuis **10 grammes** jusqu'à **100 grammes**.

Réglage automatique de la pression de la vapeur **sans aucune surveillance**.

Chargement du combustible **une fois** par jour et déchargement du foyer **une fois** ou **deux**, suivant la température extérieure, à l'heure que l'on désire, grâce à la plaque d'arrêt dont nous parlons plus loin.

Économie de combustible réalisée par l'application de notre système de foyer.

CHAUDIÈRE

Notre chaudière en fonte "**La GAULOISE**", représentée par les figures ci-contre, est composée :

De sections placées côte à côte et reliées entre elles par deux collecteurs. Des vides sont réservés entre les sections pour servir de carneaux de fumée ; ces carneaux sont divisés par des nervures qui assurent une circulation convenable des gaz de la combustion. Les carneaux de fumée sont verti-

caux, ce qui évite des dépôts de suie et facilite le nettoyage, qui peut être exécuté en marche ;

D'un foyer à feu intermittent ou continu, d'une trémie de chargement et de divers appareils de sûreté ;

D'une enveloppe en calorifuge spécial protégée par une double enveloppe en tôle.

FOYER

Nous appelons l'attention sur les avantages spéciaux de notre foyer appliqué à notre chaudière à vapeur à basse pression.

Ce foyer brûle des **grains de tout charbon maigre**, et, de ce fait, réalise **une économie très appréciable**, car ces grains, dont la grosseur est d'environ **12^m/m à 15^m/m** sont d'un prix moins élevé que les morceaux plus gros de même nature et sont aussi riches en calories.

La trémie de chargement est d'une grande capacité et contient une quantité de combustible suffisante pour 24 et même 48 heures.

Une plaque d'arrêt mobile, placée à la partie inférieure de la trémie, et commandée extérieurement par un volant, permet d'arrêter la chute du combustible au moment du déchargement et chaque fois qu'on désire ne pas chauffer.

Cet arrêt **instantané** de l'alimentation du feu est un avantage précieux, car, par les temps doux, la continuité du chauffage est souvent inutile, surtout pendant la nuit.

La conduite du foyer et de la chaudière est donc des plus faciles et peut être confiée à n'importe qui.

DISTRIBUTION DE LA CHALEUR

La distribution de la chaleur dans les locaux à chauffer est réalisée par divers moyens :

- 1° **RADIATEURS** placés directement dans les pièces **sans ventilation**.
- 2° **RADIATEURS** enveloppés ou dissimulés dans l'épaisseur des murs, **avec ou sans ventilation**.
- 3° **POSTES DE VAPEUR** en cave, **avec ventilation**, c'est-à-dire avec prise d'air **extérieure**, et bouches de chaleur dans les pièces.

RADIATEURS DE TOUTES FORMES ET DE TOUS STYLES

Voir nos Notices spéciales pour :

CALORIFÈRES A DALLES PERFORÉES brûlant les combustibles maigres en poussière.

CALORIFÈRES A FEU INTERMITTENT ET CONTINU brûlant les grains de charbon maigre.

CHAUDIÈRES A EAU CHAUDE brûlant les grains de charbon maigre.

CHAUFFAGE DE VERRES A FEU CONTINU.

FOURNEAUX DE CUISINE.

INSTALLATION DE BUANDERIE.

DISTRIBUTION D'EAU CHAUFFÉE par le Fourneau de cuisine.



ATTESTATIONS

M. WEISSEMBURGER, architecte.

Nancy, le 19 mai 1909.

Je me plais à reconnaître la régularité et le bon fonctionnement du système de chauffage à basse pression que vous avez installé dans mes bureaux et appartements en 1906.

J'apprécie surtout le mode de chargement toutes les vingt-quatre heures et le nouveau dispositif de réglage à distance, qui permet de surveiller la marche de l'appareil sans descendre au sous-sol. En résumé, je classe votre système parmi les meilleurs; il est de ceux qui s'adaptent le mieux aux usages domestiques.

Signé : Lucien WEISSEMBURGER.

MM. GUTTON et J. HORNECKER, architectes.

Nancy, le 11 janvier 1906.

Nous soussignés Gutton (Henri), ancien élève de l'École polytechnique, et J. Hornecker, ancien élève de l'École des beaux-arts, certifions que MM. Chapuis et C^{ie} ont exécuté, sous nos ordres, des travaux importants de fumisterie et construction de calorifères et que nous avons été très satisfaits de leur exécution.

En foi de quoi, nous leur avons délivré le présent certificat pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signé : H. GUTTON et J. HORNECKER.

M. Paul CHARBONNIER, architecte.

Nancy, le 12 janvier 1905.

Je soussigné, Paul Charbonnier, architecte des monuments historiques, diplômé par le gouvernement, certifie que MM. Chapuis et C^{ie} ont exécuté, sous mes ordres, des travaux très importants de fumisterie et d'installation de calorifères et que j'ai eu entière satisfaction de leur exécution.

En foi de quoi, je leur ai délivré le présent certificat pour valoir ce que de droit.

Signé : Paul CHARBONNIER.

M. Paul FRANÇOIS.

Nancy, le 31 mars 1905.

Après une saison de chauffage presque terminée, je suis très heureux de pouvoir vous dire que le calorifère à vapeur à basse pression que vous avez installé au Central-Hôtel a fonctionné à mon entière satisfaction, tant au point de vue de la répartition de la chaleur qui est partout égale et douce, qu'au point de vue de la répartition de la dépense de combustible qui est réduite à son minimum en raison de la facilité avec laquelle la marche de la chaudière peut être réglée.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : Paul FRANÇOIS.

MM. HELMLINGER et C^{ie}, imprimeurs.

Nancy, le 4 avril 1905.

L'hiver étant maintenant passé, nous avons le plaisir de vous informer que l'appareil de chauffage que vous avez installé dans nos ateliers nous a donné pleine et entière satisfaction; la répartition de la chaleur se fait d'une façon très régulière, en un mot, nous sommes pleinement satisfaits.

Veillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Signé : HELMLINGER et C^{ie}.

M. Louis CLAUDEL.

Ville-sur-Saulx, le 15 avril 1905.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que le calorifère que vous avez monté dans mon château en octobre dernier a fonctionné tout l'hiver sans arrêt, à mon entière satisfaction. Il se règle facilement, donne une température régulière et consomme en vingt-quatre heures bien moins de charbon que la quantité indiquée par vous pour la température que je désirais obtenir.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : Louis CLAUDEL.

M. FEY.

Nancy, le 28 mai 1906.

Répondant à votre honorée du 27 courant, j'ai le plaisir de vous aviser que l'installation de chauffage que vous avez faite dans ma propriété me laisse pleine et entière satisfaction.

Signé : FEY.

M. LENCLOS, docteur.

Nancy, le 16 mai 1905.

Je suis heureux de vous faire connaître que le chauffage à eau chaude que vous avez installé dans mon appartement a parfaitement fonctionné cet hiver, nous donnant jour et nuit une chaleur agréable par les plus basses températures. J'ai été heureux de constater à la fin de l'hiver que j'avais fait sur l'année dernière une économie de combustible de 50 %, tout en tenant la chaudière allumée nuit et jour, à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril.

Je tiens à vous témoigner toute ma satisfaction et vous autorise à vous servir de ma lettre comme référence.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : LENCLOS.

M. CAVALIER.

Pont-à-Mousson, le 28 mai 1905.

En réponse à votre lettre du 23 écoulé, nous vous informons que le chauffage à vapeur à basse pression que vous avez installé au commencement de cette année dans notre nouvelle station électrique à moteurs à gaz ainsi que dans la salle d'épuration à gaz, a bien fonctionné pendant le peu de temps que nous avons eu à nous en servir jusqu'à présent. Nous espérons que par la suite nous continuerons à en être aussi satisfaits.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : CAVALIER.

M. de MAILLARD.

Saint-Loup, le 1^{er} juillet 1905.

Les calorifères que vous avez installés pour le séchoir de la féculerie de Faucolmont, fonctionnent d'une façon irréprochable et présentent en outre le précieux avantage de brûler des combustibles pulvérents de peu de valeur; il en résulte une économie considérable sur le séchage de la fécule.

Veillez agréer, Messieurs, mes bien sincères salutations.

Signé : MAILLARD.

M. AUSCHER.

Nancy, le 4 juillet 1905.

Je réponds à votre lettre du 30 juin. L'installation de chauffage à eau chaude que vous avez exécutée l'an dernier dans mes bureaux du faubourg Stanislas, nous donne la satisfaction la plus entière. Elle réalise un progrès considérable sur ce qui existait précédemment ici, l'économie de combustible est considérablement importante.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : AUSCHER.

M. GILLET-LAFOND.

Nancy, le 12 juillet 1905.

Il y a tout lieu de vous dire que je suis satisfait du calorifère que vous avez installé dans ma maison de Longwy-Bas et trouve votre système de calorifère très pratique.

Agrérez, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : GILLET-LAFOND.

M. MAIGROT.

Nancy, le 17 février 1906.

J'ai l'honneur de vous informer que l'installation de chauffage à vapeur d'eau exécutée par vous dans ma maison, rue Félix-Faure, 7, à Nancy, me donne la plus entière satisfaction, et, en employant comme combustible un quart d'anthracite et trois quarts de coke, on obtient un très bon résultat comme chaleur et comme propreté. Ma bonne a fait fonctionner votre appareil pendant tout l'hiver 1905-1906 sans avoir recours à un ouvrier quelconque.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : B. MAIGROT.

M. FRANÇOIS, avocat.

Saint-Dié, le 17 février 1906.

Je suis très heureux de reconnaître que le système de chauffage que vous avez installé chez moi l'automne dernier marche bien et me donne toute satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé : FRANÇOIS.

*

M. CHARPENTIER.

Saint-Dié, le 17 février 1906.

Je suis très content de l'installation de chauffage que vous avez faite chez moi; elle va très bien et, quoique habitant une maison isolée, j'arrive à chauffer très facilement, et la dépense de combustible n'est pas exagérée.

Veillez agréer, Messieurs, mes bien sincères salutations.

Signé : CHARPENTIER.

M. le docteur NICOLAS.

Nancy, le 18 février 1906.

L'installation de chauffage que vous avez installée dans ma maison, rue du Montet, Nancy, me donne pleine et entière satisfaction autant par la régularité du fonctionnement de l'appareil que par la simplicité de son entretien.

Je suis très heureux de pouvoir vous faire cette déclaration et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : A. NICOLAS.

M. MASSON.

Charleville, le 20 février 1906.

En réponse à votre honorée de ce jour, l'installation de chauffage à vapeur que vous avez faite dans mon habitation me donne entière satisfaction sous tous les rapports et vous pouvez vous en servir comme référence.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations empressées.

Signé : MASSON.

M. G. BLECK.

Saint-Dié, le 20 février 1906.

En réponse à votre honorée lettre, le chauffage à basse pression que vous avez installé dans ma maison fonctionne à mon entière satisfaction. Le service de la chaudière est très simple et le réglage de la température se fait bien.

Recevez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

Signé : G. BLECK.

M. LORRAIN.

Saint-Dié, le 22 février 1906.

Le calorifère que vous avez installé dans ma maison me donne toute satisfaction depuis le jour où je l'ai allumé. La chaleur est extrêmement agréable, elle peut être augmentée ou diminuée suivant la température, et le maniement de cet appareil est des plus simples. Je tiens à venir vous apporter mes compliments avant même la fin de l'hiver. Je vous autorise à vous servir de cette lettre et suis disposé à fournir des renseignements à toutes les personnes qui voudraient m'en demander.

Recevez, Monsieur Chapuis, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : LORRAIN.

M. BERTIN.

Nancy, le 10 mars 1906.

Je, soussigné, certifie que M. Chapuis a établi dans ma maison, 25, rue de la Ravinelle, à Nancy, un calorifère à vapeur à basse pression, chaudière Drevet et Lebigre, et que cette installation m'a donné satisfaction après une saison de chauffage presque terminée. La répartition de la chaleur est très égale à tous les étages et dans toutes les pièces, elle est facilement réglable, et la possibilité de supprimer toute production de vapeur quand le soleil élève la température permet d'éviter les excès de chaleur si désagréables et presque inévitables avec la plupart des systèmes de calorifères.

De plus, ce système de chaudière qui permet de ne s'occuper de son entretien qu'une fois par vingt-quatre heures est très pratique.

En foi de quoi, je signe la présente attestation.

Signé : BERTIN.

M. le docteur MACÉ.

Nancy, le 22 mars 1906.

L'installation de chauffage par la vapeur à basse pression que vous avez faite à l'institut que je dirige me donne toute satisfaction. Je le témoigne avec plaisir.

C'est de plus, dans mon service d'hygiène, un excellent appareil de démonstration de l'un des modes de chauffage le plus pratique et à coup sûr le plus hygiénique.

Recevez mes salutations distinguées.

Signé : MACÉ,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY.

M. CHARPENTIER.

Saint-Dié, le 17 février 1906.

Je suis très content de l'installation de chauffage que vous avez faite chez moi; elle va très bien et, quoique habitant une maison isolée, j'arrive à chauffer très facilement, et la dépense de combustible n'est pas exagérée.

Veillez agréer, Messieurs, mes bien sincères salutations.

Signé : CHARPENTIER.

M. le docteur NICOLAS.

Nancy, le 18 février 1906.

L'installation de chauffage que vous avez installée dans ma maison, rue du Montet, Nancy, me donne pleine et entière satisfaction autant par la régularité du fonctionnement de l'appareil que par la simplicité de son entretien.

Je suis très heureux de pouvoir vous faire cette déclaration et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : A. NICOLAS.

M. MASSON.

Charleville, le 20 février 1906.

En réponse à votre honorée de ce jour, l'installation de chauffage à vapeur que vous avez faite dans mon habitation me donne entière satisfaction sous tous les rapports et vous pouvez vous en servir comme référence.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations empressées.

Signé : MASSON.

M. G. BLECK.

Saint-Dié, le 20 février 1906.

En réponse à votre honorée lettre, le chauffage à basse pression que vous avez installé dans ma maison fonctionne à mon entière satisfaction. Le service de la chaudière est très simple et le réglage de la température se fait bien.

Recevez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

Signé : G. BLECK.

M. LORRAIN.

Saint-Dié, le 22 février 1906.

Le calorifère que vous avez installé dans ma maison me donne toute satisfaction depuis le jour où je l'ai allumé. La chaleur est extrêmement agréable, elle peut être augmentée ou diminuée suivant la température, et le maniement de cet appareil est des plus simples. Je tiens à venir vous apporter mes compliments ayant même la fin de l'hiver. Je vous autorise à vous servir de cette lettre et suis disposé à fournir des renseignements à toutes les personnes qui voudraient m'en demander.

Recevez, Monsieur Chapuis, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : LORRAIN.

M. BERTIN.

Nancy, le 10 mars 1906.

Je, soussigné, certifie que M. Chapuis a établi dans ma maison, 25, rue de la Ravinelle, à Nancy, un calorifère à vapeur à basse pression, chaudière Drevet et Lebigre, et que cette installation m'a donné satisfaction après une saison de chauffage presque terminée. La répartition de la chaleur est très égale à tous les étages et dans toutes les pièces, elle est facilement réglable, et la possibilité de supprimer toute production de vapeur quand le soleil élève la température permet d'éviter les excès de chaleur si désagréables et presque inévitables avec la plupart des systèmes de calorifères.

De plus, ce système de chaudière qui permet de ne s'occuper de son entretien qu'une fois par vingt-quatre heures est très pratique.

En foi de quoi, je signe la présente attestation.

Signé : BERTIN.

M. le docteur MACÉ.

Nancy, le 22 mars 1906.

L'installation de chauffage par la vapeur à basse pression que vous avez faite à l'institut que je dirige me donne toute satisfaction. Je le témoigne avec plaisir.

C'est de plus, dans mon service d'hygiène, un excellent appareil de démonstration de l'un des modes de chauffage le plus pratique et à coup sûr le plus hygiénique.

Recevez mes salutations distinguées.

Signé : MACÉ,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY.

MM. MAJORELLE Frères.

Nancy, le 26 avril 1906.

Nous avons le plaisir de vous informer que, après deux années de fonctionnement, l'installation de chauffage à vapeur que vous avez faite dans nos magasins, rue de Provence, à Paris, nous a donné entière satisfaction.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Signé : MAJORELLE Frères.

M. E. KLINGER.

Saint-Dié, le 23 mars 1909.

L'hiver terminé, je tiens à vous faire savoir que je viens d'établir la moyenne de consommation journalière de mon chauffage.

Je constate avec plaisir que les chiffres que vous m'avez donnés n'ont pas été dépassés et certainement je pense réduire cette moyenne l'an prochain.

Je suis entièrement satisfait du chauffage et en particulier de votre chaudière, qui est d'un fonctionnement parfait et d'une conduite très facile.

Veillez agréer, Monsieur, avec tous mes compliments, mes bien sincères salutations.

Signé : E. KLINGER.

M. JEAGER.

Lunéville, le 19 mai 1909.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que je suis très satisfait sous tous les rapports des deux installations de chauffage à la vapeur à basse pression avec chaudières Lebigre que vous avez installées en 1905 dans ma maison neuve et en 1908 dans la maison déjà ancienne de mon gendre ; elles ont fonctionné à notre entière satisfaction pendant l'hiver si rigoureux que nous venons d'avoir.

Agréer, Messieurs, mes salutations sincères.

Signé : JEAGER.

M. le comte de LAMBEL.

Château de Fléville, le 12 mai 1909.

Je tiens à vous redire combien nous avons été satisfaits de l'installation de chauffage que vous avez faite au château de Fléville. La température des appartements devient celle que l'on désire et la chaleur qu'elle donne, quoique élevée, est facile à supporter ; du reste, avec les radiateurs, elle n'augmente que suivant le désir des personnes qui les habitent. Je vous renouvelle une fois encore tous mes remerciements et ma reconnaissance distinguée.

Signé : Comte de LAMBEL.

M. MAZERAND.

Cirey-sur-Veczouse, le 12 mai 1909.

Nous sommes heureux de vous apprendre que l'installation de chauffage central que vous avez faite à notre domicile particulier nous a donné entière satisfaction et a fonctionné d'une façon régulière pendant tout l'hiver dernier.

Quant au calorifère que vous avez installé dans notre usine de Blâmont, nous en sommes également très satisfaits.

C'est avec plaisir que nous vous adressons cette attestation dont vous pourrez faire l'emploi selon les indications que vous nous donnez.

Entre temps, nous vous prions, Messieurs, d'agréer nos salutations sincères.

Signé : MAZERAND.

M. Paul LACHAUT.

Nancy, le 12 mai 1909.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 11 courant, et c'est avec empressement que je vous fais part de toute ma satisfaction, pour votre calorifère installé dans ma maison du cours Léopold. Votre installation ne laisse rien à désirer et le résultat obtenu est parfait, d'autant plus que cette année, malgré un hiver plus rigoureux, par une manipulation mieux assurée, j'ai fait une économie très appréciable sur le chauffage de l'année dernière.

Recevez, Messieurs, mes salutations très empressées.

Signé : Paul LACHAUT.

**

MM. ABEL et JAQUEMIN.

Bourbonne-les-Bains, le 12 mai 1904.

Après le long et rigoureux hiver que nous venons de traverser, nous sommes heureux de vous témoigner toute notre satisfaction de l'installation de chauffage central que vous avez établie dans nos magasins.

A tous points de vue, vos appareils fonctionnent parfaitement et usent peu de combustible.

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

Signé : ABEL et JAQUEMIN.

M. Paul JACQUEMIN.

Bourbonne-les-Bains, le 12 mai 1909.

L'hiver terminé, je suis heureux de vous dire toute la satisfaction que j'ai eue du chauffage central par la vapeur à basse pression que vous avez installé dans ma maison.

Votre chaudière se règle parfaitement et consomme relativement peu de charbon.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : Paul JACQUEMIN.

M. MARTIN-DORGET.

Raon-l'Étape, le 12 mai 1909.

En réponse à votre demande du 10 courant, j'atteste très volontiers que l'installation de chauffage que vous avez faite dans ma maison d'habitation m'a, jusqu'à ce jour, donné satisfaction entière.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : MARTIN-DORGET.

M. BERTRAND.

Nancy, le 13 mai 1909.

Je n'ai qu'à me louer de l'installation de chauffage que vous avez faite dans ma maison de Saurupt ; l'hiver a été assez rude pour en juger la valeur et c'est avec plaisir que je vous témoigne toute ma satisfaction.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Signé : BERTRAND.

M^{me} de BOISFLEURY.

Plombières, le 12 mai 1909.

Je vous envoie bien volontiers l'attestation écrite que vous me demandez. Je suis satisfaite de mon calorifère qui a bien marché tous ces derniers mois.

Agréer, Monsieur, toutes mes salutations.

Signé : de BOISFLEURY.

M. POINCARÉ.

Paris, le 12 mai 1909.

En réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, je vous déclare très volontiers que j'ai été entièrement satisfait du système de chauffage que vous avez installé dans mon habitation de Sampigny.

Recevez, Messieurs, mes salutations.

Signé : R. POINCARÉ.

M. GÉRARD-PERRIER.

Neufchâteau, le 12 mai 1909.

Je me fais un plaisir de vous aviser que j'ai été des plus satisfaits de votre installation calorifère.

Le réglage est des plus faciles ; la consommation par feu est d'une dépense moyenne de 20 centimes par 24 heures.

La température est des plus agréables et, instantanément, rien qu'en glissant le poids de réglage, on obtient les degrés nécessaires.

Dès que le calorifère à air chaud de mon usine nécessitera une réparation, je vous le ferai remplacer par une nouvelle installation.

Mes sincères salutations.

Signé : GÉRARD-PERRIER.

M. GARNIER.

Nancy, le 12 mai 1909.

J'atteste volontiers que j'ai été très satisfait, pendant les six à sept mois de froid qui viennent de finir, de l'installation de chauffage à basse pression que vous avez faite chez moi en avril et septembre 1908. J'ai pu, par une température de moins 18 à moins 20 degrés, m'assurer que j'obtenais toute la chaleur prévue au devis.

Agréer mes salutations.

Signé : **GARNIER.**

M. le commandant MOINE.

Lunéville, le 12 mai 1909.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai été absolument satisfait du calorifère que vous avez installé dans ma maison de la rue des Bénédictins. Grâce à lui, j'ai pu supporter aisément les rigueurs de ce long hiver.

Veuillez agréer mes plus sincères salutations.

Signé : **Le Commandant MOINE.**

M. PROST.

Nancy, le 12 mai 1909.

J'ai le plaisir de vous informer que la chaudière « Gauloise » n° 5 que vous m'avez fournie en septembre dernier a fonctionné, pendant l'hiver rigoureux que nous avons traversé, à mon entière satisfaction.

Ce système est remarquable par la régularité constante de la combustion, d'où résulte une pression de vapeur toujours uniforme sans la moindre variation.

Il a un côté pratique très appréciable, c'est de n'exiger aucun soin.

J'ai obtenu une grande économie en employant un mélange par moitié de grésillon de coke et d'anthracite 5/15.

Veuillez agréer, Messieurs, mes civilités empressées.

Signé : **PROST.**

M. SADOUL.

Nancy, le 12 mai 1909.

J'ai toujours eu jusqu'ici pleine et entière satisfaction du calorifère que vous avez installé chez moi il y a deux ans. Il est économique, son réglage et son chargement sont extrêmement simples et faciles.

Recevez, je vous prie, Messieurs, mes salutations empressées.

Signé : **Charles SADOUL.**

M. BEAUDOIN.

Nancy, le 12 mai 1909.

Je ne puis que féliciter mon propriétaire de vous avoir fait installer dans sa maison vos appareils de chauffage, car l'hiver rigoureux que nous venons de traverser m'a permis d'apprécier l'installation que vous avez montée dans mon habitation, rue de Phalsbourg, n° 42.

La température est aussi élevée qu'on le désire et bien constante dans tous les appartements.

Agréez, Messieurs, mes bien sincères salutations.

Signé : BEAUDOIN.

M. DELCHARD.

Nancy, le 12 mai 1909.

Je vous confirme votre lettre de ce jour et m'empresse de vous faire parvenir mon attestation, comme quoi je suis très satisfait de votre installation, qui est parfaite.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Signé : Émile DELCHARD.

M. WALTER.

Nancy, le 13 mai 1909.

Connaissant vos installations de chauffage, depuis fort longtemps, j'ai su les apprécier ; elles m'ont donné entière satisfaction sur tous les rapports.

Recevez, Monsieur Chapuis, mes sincères salutations.

Signé : J. WALTER.

M. Louis KUHN.

Saint-Nicolas-du-Port, le 13 mai 1909.

J'ai le plaisir de vous informer que je suis très satisfait de l'installation de chauffage que vous avez installée dans mes ateliers. Le maximum de chaleur est obtenu avec une faible consommation de charbon.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

Signé : L. KUHN.

M. ESCHENLOHR et C^{ie}.

Nancy, le 13 mai 1909.

C'est avec plaisir que nous avons l'honneur de vous informer que nous sommes satisfaits du chauffage à vapeur que vous avez installé dans nos établissements.

Malgré l'hiver très rigoureux que nous avons traversé, le chauffage de nos ateliers, autrefois si difficile à faire avec des poêles, surtout dans les salles de machines, a été très régulier et n'avons eu de ce fait aucun arrêt de notre matériel.

Veillez agréer, Messieurs, nos bien sincères salutations.

Signé : **ESCHENLOHR.**

M. François HANUS.

Charmes, le 13 mai 1909.

Je vous accuse réception de votre honorée du 11 courant et j'ai l'avantage de vous informer que la chaudière à vapeur à basse pression que vous avez installée dans ma maison fonctionne à mon entière satisfaction comme rendement de chaleur et d'économie de charbon.

Recevez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

Signé : **F. HANUS.**

M. de MIRBECK, architecte.

Saint-Dié, le 13 mai 1909.

Répondant à votre lettre du 10 courant, j'ai le plaisir de me joindre à vos autres nombreux clients pour vous dire que je suis entièrement et sans aucune restriction satisfait de votre installation de calorifère à vapeur, chaudière Drevet et Lebigre dans ma maison.

Pendant l'hiver de 1907-1908, l'anthracite brûlé n'étant pas de très bonne qualité, ma consommation journalière a été exactement supérieure d'un quart à celle de l'hiver 1908-1909, cependant plus rigoureux.

J'ajouterai que, pendant ce dernier exercice, et pendant les grands froids, on n'a donné de soins à la chaudière qu'une seule fois par jour, et seulement tous les deux jours quand la température s'adoucissait.

Je constate également avec plaisir la satisfaction de mes clients qui ont chez eux une chaudière Drevet et Lebigre, installée par vos soins.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Signé : **Édouard de MIRBECK.**

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE.

Longwy-Bas, le 13 mai 1909.

Nous avons l'honneur de vous informer que l'installation de chauffage que vous avez montée dans l'immeuble de la Société Nancéienne à Longwy nous a donné satisfaction pendant l'hiver 1908-1909.

Veillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Signé : Les Directeurs de l'Agence.

M. CARÉ de MALBERG.

Nancy, le 13 mai 1909.

En réponse à votre lettre du 10 courant, je viens bien volontiers vous confirmer que depuis janvier 1906, époque à laquelle vous avez installé dans ma maison le chauffage à vapeur, je n'ai cessé d'être entièrement satisfait de cette installation sous le triple rapport de la régularité du chauffage, de son intensité et de l'économie de combustible.

Recevez, je vous prie, mes bien sincères salutations.

Signé : CARÉ de MALBERG.

M. L. SADOUL.

Nancy, le 13 mai 1909.

Je suis très satisfait du calorifère que vous avez monté chez moi en juillet 1908.

Il donne une chaleur douce et agréable, son fonctionnement est très régulier, son entretien très facile. A tous points de vue je puis me dire satisfait de votre travail.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : L. SADOUL.

M. GOLLY-FLOSSE.

Épernay, le 13 mai 1909.

En réponse à votre lettre du 10 courant, nous pouvons vous dire que nous sommes entièrement satisfaits de votre installation de chauffage en 1905.

Vos appareils convenablement installés procurent une chaleur tempérée, un fonctionnement régulier et sont d'une dépense minime comme entretien.

Agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Signé : GOLLY-FLOSSE.

M. MICHEL.

Jarny, le 13 mai 1909.

Le long et rigoureux hiver que nous venons de traverser m'a permis d'apprécier l'installation de chauffage que vous avez installée dans mon immeuble (Central-Hôtel) à Jarny (gare).

Je ne puis donc que vous féliciter et vous faire des louanges de cette installation tant au point de vue économique de chauffage que de la marche de la machine et de son entretien. Pour ces motifs, je m'efforcerai par tous les moyens à propager votre installation de chauffage.

Avec mes sincères remerciements, agréés, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé : Th. MICHEL.

M. PERRIN.

Nancy, le 14 mai 1909.

En réponse à votre estimée lettre du 10 courant, j'ai le plaisir de vous certifier par la présente que je suis très satisfait, sous tous les rapports, du calorifère que vous m'avez fourni.

Veillez agréer, Messieurs, mes civilités empressées.

Signé : A. PERRIN.

M. GAUDIN.

Nancy, le 14 mai 1909.

En réponse à votre honorée du 10 courant, nous avons l'avantage de vous dire que, jusqu'à présent, nous avons toujours été satisfaits de l'installation de chauffage à basse pression que vous avez faite dans notre maison.

Veillez agréer, Messieurs, nos civilités empressées.

Signé : A. GAUDIN.

M. FEBVREL.

Saint-Dié, le 14 mai 1909.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire à différentes reprises, je suis entièrement satisfait de l'installation de chauffage que vous m'avez faite ; la distribution de chaleur se fait bien et le réglage en est très facile ; de plus, la façon pratique et simplifiée dont se fait l'alimentation du foyer est particulièrement précieuse, aussi ne puis-je assez m'applaudir d'avoir appliqué votre système chez moi.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé : FEBVREL.

M. VAUTRIN.

Nancy, le 15 mai 1909.

Je suis heureux de pouvoir vous exprimer ma satisfaction au sujet de l'installation d'un calorifère à basse pression dans mon immeuble du cours Léopold.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

Signé : VAUTRIN.

M. Gaston AUSCHER.

Nancy, le 14 mai 1909.

Je reçois votre honorée du 10 courant et je m'empresse de vous informer que l'installation de chauffage à vapeur à basse pression, que vous m'avez faite, rue Bassompierre, 21, me donne entière satisfaction.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : G. AUSCHER.

M. Henri PRÊCHEUR.

Senones, le 15 mai.

En réponse à votre lettre du 11 courant, j'ai le plaisir de vous informer que l'installation de chauffage à vapeur à basse pression que vous avez montée chez moi l'année dernière m'a donné toute satisfaction au cours de l'hiver rigoureux que nous venons de traverser.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Signé : PRÊCHEUR.

M. Émile LOUIS.

Saint-Dié, le 15 mai 1909.

Je suis très content du chauffage que vous avez installé chez moi ; il marche très bien et me donne pleine satisfaction.

Par les plus grands froids de cet hiver, je ne le chargeais qu'une fois par vingt-quatre heures et ne m'en occupais plus de la journée.

Recevez, Messieurs, mes salutations empressées.

Signé : LOUIS.

M. C. MUNIER.

Saint-Dié, le 15 mai 1909.

L'installation de chauffage qui a été faite chez moi par votre maison en 1908 m'a donné satisfaction au cours de l'hiver dernier.

Je suis heureuse de vous donner cette attestation et je vous présente, Messieurs, mes civilités empressées.

Signé : C. MUNIER.

M. le général de NONANCOURT.

Nancy, le 15 mai 1909.

Je suis très satisfait du système de chauffage par la vapeur que vous avez installé chez moi en 1906.

Après une expérience de trois ans, on peut sans crainte formuler un avis. J'estime donc que l'appareil Drevet et Lebigre, dont vous êtes le concessionnaire, est éminemment pratique. Avec un peu d'habitude, on le règle très facilement, et on obtient exactement, dans les appartements, le degré de température que l'on désire.

J'ajouterai, en me plaçant à un autre point de vue, que le chauffage central est le plus économique pour une maison d'une certaine importance. La seule difficulté, qui d'ailleurs existe aussi pour les autres appareils, est de trouver du bon anthracite.

Recevez, Monsieur, mes meilleurs compliments.

Signé : Général de NONANCOURT.

M. BOURSIER.

Nancy, le 15 mai 1909.

Un accident m'a empêché de vous répondre plus tôt ; veuillez m'excuser. Le calorifère que vous avez établi chez moi m'a donné pleine satisfaction. Il n'a pas eu le moindre arrêt cet hiver et pendant cinq mois entiers, il n'a pas faibli un instant.

Veillez croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Signé : BOURSIER.

M. de PRUINES.

Semouse, le 15 mai 1909.

J'ai fait établir dans ma maison le système de chauffage par la vapeur à basse pression de MM. Chapuis et C^{ie}, ingénieurs constructeurs à Nancy, et déclare avoir été satisfait de l'installation.

Signé : A. de PRUINES.

M. Paul HENRY.

Saint-Dié, le 15 mai 1909.

L'hiver long et rigoureux que nous venons de traverser, m'a permis d'apprécier l'installation de chauffage que vous avez montée pour mon magasin et mon appartement. Jusqu'alors, j'ai été très satisfait de ce mode de chauffage qui m'a permis de maintenir continuellement dans mes locaux une température au moins égale, généralement supérieure à celle garantie.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes bien sincères salutations.

Signé : HENRY.

M. LAMASSE.

Nancy, le 16 mai 1909.

Je certifie que l'installation de chauffage à vapeur à basse pression, exécutée dans ma maison par MM. Chapuis et C^{ie} en 1907, a fonctionné à mon entière satisfaction depuis cette époque et s'est notamment bien comportée pendant le dernier hiver.

Signé : LAMASSE.

M. le docteur BICHAT.

Lunéville, le 16 mai 1909.

En réponse à votre lettre du 10 courant, j'atteste bien volontiers avoir été très satisfait de l'installation calorifère que vous avez faite pour moi en 1908. J'ai pu obtenir, grâce à elle, durant tout l'hiver, une température moyenne suffisante et égale; le réglage a toujours été facile, et la consommation n'a rien eu d'exagéré.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : H. BICHAT.

M^{me} V^{ve} HÉRARD-CHEVALIER.

Bourbonne-les-Bains, le 16 mai 1909.

L'installation du chauffage central que vous avez faite dans notre propriété à l'hôtel du Commerce de Bourbonne-les-Bains nous procure la plus vive satisfaction sous tous les rapports. L'hiver long et rigoureux que nous venons de traverser nous a permis de l'apprécier; aussi sommes-nous très heureux de vous réitérer nos compliments.

Recevez, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

Signé : M^{me} V^{ve} HÉRARD-CHEVALIER.

M. TRIMOUILLE.

Saint-Dié, le 17 mai 1909.

Je suis très heureux de vous faire savoir que les deux installations que je vous ai confiées ne m'ont valu que des compliments.

Je compte sur vous pour une prochaine livraison avec la même célérité.

Signé : TRIMOUILLE.

M. VILGRAIN.

Nancy, le 17 mai 1909.

Nous avons bien reçu votre lettre du 12 courant. Nous reconnaissons volontiers que nous avons entière satisfaction de tous les appareils de chauffage que vous avez installés dans nos établissements.

Recevez, Messieurs, nos salutations empressées.

Signé : VILGRAIN.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE.

Saint-Dié, le 17 mai 1909.

Nous sommes toujours très satisfaits de l'installation de chauffage que vous avez montée, il y a deux ans déjà, dans nos bureaux.

Nous vous présentons, Messieurs, nos salutations empressées.

Signé : Comptoir d'Escompte de Mulhouse.

M. GÉNY.

Herbaville, le 18 mai 1909.

C'est avec plaisir que je viens vous exprimer ma satisfaction au sujet du fonctionnement du chauffage à basse pression que vous avez établi dans mon chalet l'été dernier. Grâce à lui, je n'ai nullement souffert de l'hiver long et rigoureux que nous venons de traverser et cela moyennant une somme de travail de dix minutes par vingt-quatre heures.

Le second étage qui ne possède aucun radiateur participe lui aussi à la chaleur produite au premier étage et au rez-de-chaussée, grâce à la cage du petit escalier qui y aboutit. Quant à la chambre des bassins à eau, placée encore au-dessus, sous les combles, et directement sous les ardoises, sans aucun plâtrage, je n'ai plus aucune crainte à son sujet, puisque la température n'y est jamais descendue au-dessous de 5° au-dessus de zéro, d'après le thermomètre minima que j'y avais installé.

Votre distribution d'eau chaude me satisfait particulièrement et alors que, dans des installations récentes que je connais, on est obligé de demander à la cuisinière de pousser des fourneaux quand on veut prendre un bain ; nous prenons aussi facilement un bain le matin que le soir, malgré l'arrêt du fourneau de cuisine toute la nuit.

J'ajoute que votre travail n'a donné lieu à aucune retouche, ce que je ne puis malheureusement pas dire des autres entreprises.

Agréez, Monsieur Chapuis, mes bien sincères salutations.

Signé : GÉNY.

M. Pierre HANUS.

Charmes, le 19 mai 1909.

C'est avec plaisir que je réponds à votre demande concernant le fonctionnement de votre chaudière en fonte à basse pression installée chez moi depuis une année.

Après un hiver, il m'a été permis de constater que :

- 1° Son allumage ne présentait aucune difficulté ;
- 2° Sa mise en pression est très rapide (trente minutes) ;
- 3° La tension de la vapeur est stable et facilement réglable du fait de la sensibilité du régulateur qui n'a jamais laissé un emballement se produire ;
- 4° Son isolement est bon, d'où économie en calories dispersées par radiation ;
- 5° Le dispositif particulier permettant la tombée du charbon et son arrêt, donne à votre système de sérieux avantages, tant au point de vue du nettoyage de la grille qu'à celui de l'économie de combustible qu'il permet de réaliser au moment où la température extérieure demande un chauffage intermittent.

Bref, ma satisfaction est absolue.

Veillez, Messieurs, agréer l'expression de ma parfaite considération.

Signé : P. HANUS.

M^{me} V^{ve} HÉRARD-CHEVALIER.

Bourbonne-les-Bains, le 16 mai 1909.

L'installation du chauffage central que vous avez faite dans notre propriété à l'hôtel du Commerce de Bourbonne-les-Bains nous procure la plus vive satisfaction sous tous les rapports. L'hiver long et rigoureux que nous venons de traverser nous a permis de l'apprécier; aussi sommes-nous très heureux de vous réitérer nos compliments.

Recevez, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

Signé : M^{me} V^{ve} HÉRARD-CHEVALIER.

M. TRIMOUILLE.

Saint-Diè, le 17 mai 1909.

Je suis très heureux de vous faire savoir que les deux installations que je vous ai confiées ne m'ont valu que des compliments.

Je compte sur vous pour une prochaine livraison avec la même célérité.

Signé : TRIMOUILLE.

M. VILGRAIN.

Nancy, le 17 mai 1909.

Nous avons bien reçu votre lettre du 12 courant. Nous reconnaissons volontiers que nous avons entière satisfaction de tous les appareils de chauffage que vous avez installés dans nos établissements.

Recevez, Messieurs, nos salutations empressées.

Signé : VILGRAIN.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE.

Saint-Diè, le 17 mai 1909.

Nous sommes toujours très satisfaits de l'installation de chauffage que vous avez montée, il y a deux ans déjà, dans nos bureaux.

Nous vous présentons, Messieurs, nos salutations empressées.

Signé : Comptoir d'Escompte de Mulhouse.

SALINES DE BOSSERVILLE.

Lanueuveville-devant-Nancy, le 18 mai 1909.

Nous sommes très satisfaits du chauffage à vapeur que vous avez installé à la Saline de Bosserville et dont les résultats ont dépassé nos espérances.

Veillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Signé : La Direction.

M. TERRIER.

Saint-Dié, le 18 mai 1909.

Je suis très content de l'installation de chauffage que vous avez montée dans mon immeuble, j'en suis satisfait à tous les points de vue.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

Signé : TERRIER Jeune.

M. le docteur BRIOT.

Saint-Dié, le 18 mai 1909.

M. Chapuis, ingénieur-constructeur, a installé un chauffage à vapeur à basse pression dans l'immeuble que j'occupe parvis de la Cathédrale.

Ce calorifère nous a donné la plus grande satisfaction et a remarquablement marché pendant cet hiver de 1908-1909, si dur et si long.

On a constaté à plusieurs reprises un minimum de 23° au-dessous de zéro ; malgré cette basse température, nous avons toujours réussi à nous maintenir dans la maison, sans aucune difficulté ; 17°.

Signé : BRIOT.

M. TRIBOULOT.

Lunéville, le 14 mai 1909.

C'est avec plaisir que je m'empresse d'attester que l'installation de chauffage que vous avez faite chez moi, en 1907, m'a donné depuis pleine satisfaction et que pendant ce dernier hiver si long et si rigoureux, l'appareil que vous m'avez fourni a marché parfaitement ; j'espère qu'il continuera.

Veillez agréer mes bien sincères salutations.

Signé : TRIBOULOT.

M. le docteur Louis SPILLMANN.

Nancy, le 14 mai 1909.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que nous sommes jusqu'à présent très satisfaits du calorifère que vous nous avez installé. Il a régulièrement fonctionné pendant ces deux derniers hivers.

Veillez recevoir, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Signé : L. SPILLMANN.

M. Victor PRÊCHEUR.

Saint-Diè, le 22 mai 1909.

L'installation de chauffage central que vous avez faite dans ma maison d'habitation m'a donné pleine et entière satisfaction. De plus, le chauffage de mes bureaux, éloignés d'environ 25 mètres de la chaudière installée dans une des caves de la maison, est parfait et ne laisse rien à désirer.

Recevez, Messieurs, mes salutations distinguées.

Signé : PRÊCHEUR.

M^{me} V^{ve} de MORIÈRE.

Nancy, le 25 mai 1909.

En réponse à votre lettre, je tiens à vous dire que nous avons été très satisfaits de l'installation de notre calorifère.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

Signé : Veuve de MORIÈRE.

M. le docteur HUMBERT.

Saint-Diè, le 22 mai 1909.

En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous déclarer que je suis très satisfait de l'appareil de chauffage que vous avez monté dans ma maison.

Même par les plus grands froids (— 27° pendant plusieurs jours) la température de la maison a été suffisamment élevée et ne s'est abaissée qu'à la fin de cette période particulièrement rigoureuse. L'entretien a été presque nul et la dépense d'environ 350 à 400 francs par un hiver moyen ; peut-être arriverai-je à réduire encore cette dépense par un choix plus judicieux de la houille et l'achat par wagon.

Recevez, Monsieur, mes salutations très empressées.

Signé : HUMBERT.

M^{me} GÉRARD.

Saint-Dié, le 24 mai 1909.

Je, soussignée, certifie que j'ai été très satisfaite de l'installation faite chez moi par M. Chapuis. Mon calorifère se règle très facilement; il est commode, économique et peut donner peu ou beaucoup de chaleur, suivant les besoins.

Signé : A. GÉRARD.

M. Paul LUC.

Nancy, le 26 mai 1909.

Répondant à votre demande du 11 courant, je suis heureux de vous confirmer que votre calorifère me donne toute satisfaction.

Veillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : Paul LUC.

M. ABT.

Nancy, le 28 mai 1909.

J'ai le plaisir de vous informer que le calorifère installé par vos soins dans ma clinique, sise 81, rue du Montet, m'a donné entière satisfaction.

Pendant l'hiver rigoureux que nous venons de traverser, la température des salles et chambres chauffées par vos appareils a toujours été très suffisante et conforme à vos prévisions.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Signé : ABT.

M. CHARDOT.

Nancy, le 6 juin 1909.

J'ai entière satisfaction du calorifère que vous m'avez fourni en 1906. Il est d'un réglage parfait.

Je lui trouve en outre l'avantage de n'avoir point besoin d'être chargé de combustible plus d'une fois par vingt-quatre heures, même par les températures extérieures les plus rigoureuses.

Recevez, Monsieur, mes empressées salutations.

Signé : CHARDOT.

MM. WALTER-SEITZ et C^{ie}.

Granges, le 7 juin 1909.

En réponse à votre demande du 10 mai, nous venons vous informer que nous sommes très satisfaits de l'installation de chauffage établie par vous dans notre habitation.

Agréé, Messieurs, nos sincères salutations.

Signé : D. WALTER-SEITZ.

M. WEICK.

Saint-Dié, le 22 juin 1909.

Ayant été absent, j'ai eu le regret de n'avoir pu répondre à votre lettre me demandant mon avis sur le calorifère que vous avez installé chez moi.

Ainsi que je vous l'ai déjà dit, j'en suis très satisfait, surtout depuis qu'il est bien réglé ; c'est une chose très importante.

Veillez recevoir, Messieurs, mes empressées salutations.

Signé : A. WEICK.

MAISON DES MAGASINS-RÉUNIS

Nancy, le 27 juillet 1909.

Nous sommes heureux de vous faire connaître que toutes les installations de chauffage exécutées par vous, tant dans nos magasins de Nancy que dans nos diverses succursales, nous ont donné pleine et entière satisfaction.

Nous avons surtout apprécié les modifications effectuées dans l'ancienne installation de nos bâtiments d'habitation, et le remplacement de la chaudière par une chaudière de votre système a apporté une amélioration considérable dans le fonctionnement général, notamment au point de vue de la régularité, qui permet de maintenir dans nos appartements, aussi bien la nuit que le jour, une température uniforme. Ce régime est obtenu avec service effectué par le personnel de notre magasin et sans être obligé, comme par le passé, de lui faire faire des heures supplémentaires.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération.

Signé : CORBIN et C^{ie}.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Main body of faint, illegible text, possibly a letter or document content.

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

Large block of faint, illegible text in the lower middle section of the page.

Faint text at the bottom of the page, possibly a footer or signature.